

L'ALPAGE DES CORBIÈRES



Infos Pratiques

Distance	4,9 km
Durée (moyenne)	02h00
Niveau	Facile
Dénivelé	140 m D+
Départ	BOUISSE
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Du lac, prendre sur quelques mètres la D 70 vers le village.

Étape 2 - Au calvaire, emprunter le chemin à droite et arriver à la stèle marquant le départ. S'engager à gauche sur le sentier (cairn 1) bordé de buis (datant des Celtes). Passer la bergerie (cairn 2) ruinée (xix^e, elle servait d'habitat temporaire pour les hommes et les animaux). Déboucher dans un pré.

Étape 3 - Partir à gauche et rejoindre, par les pâturages, la ligne de crête. En face, se dresse le Milobre de Bouisse (878 m). Longer la crête (cairn 3), (vue sur le massif de Mouthoumet, la vallée de l'Orbieu et le pic de Berlès qui domine Salza ; les terres agricoles dessinent deux variétés de paysage : les champs ouverts ou sialas - terres les plus pauvres - et les champs clos séparés par des haies arbustives de noisetiers, prunelliers, aubépines.) (cairn 4). Descendre vers la clôture, franchir la chicane et poursuivre par le sentier (ouest).

Étape 4 - Emprunter la D 70 à gauche sur 80 m et le chemin à droite. Au croisement (cairn 5), continuer à gauche vers le village aux maisons orientées vers le Sud et posées sur des affleurements rocheux. et aboutir sur la place centrale (cairn 6).

Étape 5 - Prendre la rue à droite, la deuxième rue à gauche et traverser un ancien « ferratjal » (bonnes terres réservées aux cultures). Au bout de la rue, tourner à gauche, puis à droite sur la D 70 et se diriger vers la sortie du village (là, disparaît un ruisseau né plus haut dans les schistes, pour réapparaître un peu plus loin à Montjoi) (cairn 7). Continuer par la route (cairn 8) à gauche (un vaste champ dans l'enceinte du village, nommé L'Horte, est l'ancien potager du seigneur de Bouisse ; près du lavoir, fontaine à l'usage des « hommes et des bêtes »). Par la D 70, revenir au lac.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/lalpage-des-corbieres/>